

Contraintes budgétaires ou... mensonges budgétaires ?

mai 2014

Lettre ouverte aux conseillers généraux du Nord

Tous les ans, le budget du Département, préparé par l'exécutif (et les services), est voté par l'ensemble des conseillers généraux. La loi (et un peu de bon sens) imposent que le budget soit voté en équilibre réel *et sincère*. Il fait nécessairement l'objet d'ajustements en cours d'exercice (les décisions modificatives). Cependant, ces évolutions doivent être relativement marginales. Dans les faits, on en est loin. Les crédits votés en décembre sont « gelés » pour partie (en général 10% de la somme), par simple décision administrative, dès janvier ; ces crédits « gelés » existent fictivement mais ne peuvent être utilisés. Certaines lignes, gelées à 100%, n'ont été débloquées, et encore très parcimonieusement, qu'à la mi-avril.

Et il ne s'agit pas de situations isolées, mais bien d'un dysfonctionnement général de la collectivité ; aucune direction n'est épargnée - même celles qui appartiennent à la DG « Solidarité ».

Peut-on encore parler de sincérité budgétaire ?

DES POLITIQUES IMPOSSIBLES À CONCRÉTISER



Des effets d'annonce
sans suites

Des politiques ont été choisies, les budgets correspondants ont été votés, et pourtant les bénéficiaires supposés se plaignent : les services ne font rien ? Pas vraiment ! La régulation comptable à la hussarde, en l'absence de pilotage financier efficace, ne permet pas de répondre aux besoins des Nordistes. Même les dépenses obligatoires sont concernées par les amputations budgétaires !



Un risque d'arbitraire créé par la
gestion de la pénurie

Les crédits réellement disponibles ne permettant pas de mettre en œuvre pleinement les politiques votées par les conseillers généraux, il faudra souvent laisser des bénéficiaires théoriques sur le côté. Et la sélection, officieuse (!), ne favorise que rarement les usagers les plus dépourvus, et/ou qui ne connaissent pas leurs droits...



L'incertitude des recettes...

... ne suffit pas pour mettre de côté le principe de sincérité : attention au contrôle budgétaire du préfet et de la chambre régionale des comptes...

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES



Défendre « son » budget :
une activité chronophage

Pour élaborer le projet de budget départemental, l'exécutif et les hauts fonctionnaires de la collectivité s'appuient sur des prévisions élaborées par les services concernés. Ce qui prend du temps - rien d'anormal.

Par contre, est-il normal de devoir, une fois le budget voté, rédiger note sur note pour expliquer que, « si si », les crédits demandés servent vraiment à quelque chose ? Est-il normal que, plutôt que passer du temps à offrir un service public de qualité aux Nordistes, nombre d'agents soient réduits à faire des économies de bouts de chandelle ?

Et il ne s'agit pas de gérer des crédits connus, quoi que limités, bien de se débrouiller comme on peut avec ce qui n'est pas gelé.



Des relations tendues avec usagers,
partenaires et prestataires

Les agents en contact avec les usagers, les partenaires ou les prestataires sont particulièrement mis en difficulté par l'incertitude budgétaire institutionnalisée. Le budget voté n'est plus une référence fiable (un comble !), et nul n'est certain que « ses » crédits ne seront pas à nouveau amputés. Mais il ne faut pas le dire... alors que chacun le devine et s'énerve ! Comment, dans ces conditions, conserver la moindre crédibilité professionnelle ?

Le budget n'est pas un simple instrument de communication, il est aussi porteur d'engagements. Seul un travail pleinement collaboratif permettrait de faire face de manière correcte à la baisse des recettes de la collectivité, face à des dépenses obligatoires toujours en augmentation, pour élaborer des priorités cohérentes. On en est encore très loin !